



**Normes FAS de l'AAOIFI et diversité culturelle : une analyse comparée
des pays du Maghreb à partir du modèle Hofstede-Gray**

**AAOIFI FAS Standards and Cultural Diversity: A Comparative
Analysis of Maghreb Countries Using the Hofstede-Gray Model**

SABER PACHA Zhor^{1*}, HASSIANI Abdelhamid²

¹ Université Alger 3 (Algérie), Laboratoire de Mondialisation et Politiques
Économiques , saberpacha.zhor@univ-alger3.dz

² Université Alger 3 (Algérie), Laboratoire de Mondialisation et Politiques
Économiques , abdelhamid.hassiani@univ-alger3.dz

Réception : 29/06/2025

Acceptation : 29/09/2025

Publication : 27/12/2025

Résumé :

Cet article, s'intéresse aux pays du Maghreb, et analyse, à travers une approche qualitative, l'influence des différences culturelles sur les niveaux différenciés d'adoption des normes FAS de l'AAOIF. En mobilisant le modèle Hofstede-Gray, il évalue dans quelle mesure les traits culturels nationaux façonnent les choix en matière de normalisation comptable. Les résultats obtenus montrent que ce modèle constitue un cadre d'analyse pertinent pour expliquer certaines tendances observées. Toutefois, il demeure partiel, dans la mesure où des facteurs contextuels propres à chaque pays, tels que les considérations politiques, économiques et réglementaires, exercent également une influence significative. Ces constats invitent à approfondir les recherches futures en intégrant ces dimensions contextuelles et en procédant à des validations empiriques plus étendues.

Mots clés : Normes AAOIF; Banques islamiques; Pays du Maghreb.

Classification JEL : M41; Z12; F65.

Abstract :

This article focuses on the Maghreb countries and examines, through a qualitative approach, the role of cultural differences in the differentiated adoption of AAOIFI's Financial Accounting Standards (FAS). It draws on the Hofstede-Gray model to assess the extent to which national cultural traits influence choices in accounting standardization. The findings indicate that while the model provides a relevant framework for analyzing certain adoption trends, it remains incomplete. Country-specific contextual factors—particularly political, economic, and regulatory considerations—also play a decisive role. These observations open avenues for future research, notably by integrating these non-cultural contextual factors and encouraging more in-depth empirical validations.

Keywords : AAOIFI Standards; Islamic Banks; Maghreb Countries.

JEL Classification : M41; Z12; F65.

Introduction

Les actifs du segment bancaire islamique ont enregistré, en 2023, une valeur de 2 372,17 billions de USD, comparativement à 2 249,2 billions USD en 2022 représentant 70,21% des actifs totaux de l'IFSI (comparé à 69,30% en 2022) mettant en évidence une croissance constante pour ce secteur. Par ailleurs, ce secteur a enregistré des taux acceptables en termes de ratios d'actifs non performants (NPF) et a maintenu des ratios solides de rendements des actifs (ROA) et de rendement des capitaux (ROE) (Islamic Financial Services Board, 2024).

Cette croissance traduit à la fois un intérêt accru pour les solutions de financement islamique éthique et socialement responsable et un environnement réglementaire de plus en plus favorable notamment dans la région du Conseil de coopération du Golfe (CCG) dont la part des actifs bancaires islamiques est dominante avec un taux de 62% suivie par la région du Moyen-Orient et l'Afrique du Nord avec un taux de 18% comme indiqué dans la répartition régionale des actifs du segment bancaire islamique, présenté dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau numéro (1) : Répartition régionale des actifs du segment bancaire islamique (billion USD) (2023)

<i>Region</i>	Islamic Banking Assets	Share %
Gulf Cooperation Council (GCC)	1 463,91	62%
Middle East and North Africa (MENA (exc.GCC)	417,79	18%
East Asia and the Pacific (EAP)	313,83	13%
South Asia (SA)	83,58	4%
Europe and Central Asia (ECA)	79,70	3%
Sub-Saharan Africa (SSA)	13,36	1%
Total	2 372,17	100%

Source : Adapté de Islamic Financial Services Industry Stability Report 2024, Islamic Financial Services Board, 2024, p. 20, <https://www.ifsb.org/publication/>.

La croissance rapide du secteur bancaire islamique, présent dans 38 pays, nécessite une normalisation comptable pour assurer la comparabilité transfrontalière des performances, en particulier avec le développement des marchés financiers islamiques car les banques islamiques ne sont pas de simples acteurs du marché des capitaux mais elles sont considérées comme l'un des socles de la stabilité financière et de l'économie réelle. Leur

activité, principalement centrée sur la collecte des dépôts publics, est soumise à une réglementation prudentielle stricte par les autorités monétaires d'où l'importance d'une comptabilité et de rapports financiers transparents et fiables, encadrés par des normes comptables et de communication financière de haute qualité (Mohamed & Shahul, 2007).

Les normes établies par l'Organisation de Comptabilité et d'Audit pour les Institutions Financières Islamiques (AAOIFI), entité à but non lucratif fondée en 1991 à Bahreïn, sont déjà applicables dans certains pays même si leur adoption fait l'objet de débats récurrents au sein des milieux académiques et politiques quant à leur nécessité, leur applicabilité et les conséquences de leur non-adoption sur le développement et la compétitivité du secteur de la finance islamique (El-Halaby et al., 2023; Mohammed Sarea & Mohd Hanefah, 2013).

Dans les pays du Maghreb, cette hétérogénéité est plus marquée. Malgré un socle commun de références religieuses, linguistiques et historiques, l'adhésion aux normes comptables FAS de l'AAOIFI varient fortement d'un pays à un autre. Cette situation paradoxale interroge : quels sont les facteurs qui expliquent de tels écarts dans l'adoption ?

La littérature comptable met en évidence plusieurs facteurs institutionnels expliquant le diversité des systèmes comptables à l'échelle internationale le système juridique, le mode de financement des entreprises, le niveau d'inflation, la fiscalité et les liens politiques et économiques entre pays (Harrison & McKinnon, 1986; Nobes ; Meek & Saudagaran, 1990, cité dans Raffournier, 1998). Toutefois, un autre facteur mérite d'être exploré : la culture nationale, et plus précisément la culture comptable, telle que conceptualisée par le modèle Hofstede-Gray. Ce modèle postule que les systèmes comptables nationaux sont, au moins en partie, le reflet des valeurs culturelles dominantes au sein d'un pays (Gray, 1988).

C'est à la lumière de ce modèle que se pose la problématique suivante :

Dans quelle mesure les différences culturelles permettent-elles d'expliquer les écarts d'adoption des normes FAS de l'AAOIFI dans les pays du Maghreb ?

Selon Dima et al. (2010), les pays arabes à majorité musulmane, étudiés dans le cadre de la recherche de Hofstede, partagent un paradigme culturel islamique spécifique marqué par une forte distance hiérarchique, une aversion élevée à l'incertitude et un faible individualisme. Ces caractéristiques favorisent des pratiques comptables centralisées, prudentes, transparentes et orientées vers le bien-être collectif. Ces caractéristiques

culturelles renforcent la comptabilité islamique en la rendant mieux adaptée aux valeurs et besoins des pays islamiques et en même temps contrastent avec les pays occidentaux (États-Unis, Royaume-Uni), où la faible distance hiérarchique et le fort individualisme favorisent une culture comptable davantage tournée vers la flexibilité et l'autonomie.

Dans ce cadre, l'hypothèse de recherche peut être formulée comme suit :

H : Les différences culturelles identifiées par le modèle Hofstede-Gray influencent l'adoption des normes FAS de l'AAOIFI dans les pays du Maghreb, mais cet effet est modulé par des facteurs contextuels propres à chaque pays.

L'objectif de cette étude est d'analyser de manière comparative et qualitative dans quelle mesure les prédictions du modèle Hofstede-Gray permettent d'expliquer la diversité observée dans l'adoption des normes FAS de l'AAOIFI au sein des pays du Maghreb. Cette étude ne prétend pas valider empiriquement le modèle, mais d'explorer les correspondances et les divergences entre tendances culturelles théoriques et pratiques comptables effectives.

1- Cadre théorique :

2-1 La diversité des systèmes comptables : apports des approches institutionnelles :

Les recherches en comptabilité ont mis l'accent sur des facteurs interdépendants environnementaux et institutionnels qui expliquent la diversité des systèmes comptables à travers le monde (Harrison & McKinnon, 1986 ; Nobes, 1998). En 1990, Meek et Saudagaran (cité dans Raffournier, 1998), identifient cinq facteurs qui expliquent la diversité des systèmes comptables :

- **Le système juridique :** Les pays de *common law* tendent à adopter des normes comptables élaborées par des organisations professionnelles. Ces normes sont fondées sur des principes généraux laissant place à interprétation. En revanche, les pays de droit codifié intègrent les normes comptables dans la législation.
- **Le mode de financement des entreprises :** dans les économies financées par le marché financier, les normes comptables favorisent la transparence et la publication d'informations détaillées à destination des investisseurs. Dans les économies à financement bancaire, les normes comptables privilégient le principe de prudence, afin de garantir la protection des créanciers.
- **La fiscalité :** Dans certains pays le résultat fiscal est déterminé sur la base du résultat comptable. Cette connexion étroite incite les

entreprises à adopter des pratiques comptables qui optimisent leur situation fiscale au détriment du principe de l'image fidèle ;

- **Le niveau d'inflation :** Les entités dans les économies inflationnistes adoptent des méthodes de réévaluation des actifs pour refléter fidèlement la valeur réelle des actifs, alors que les économies où l'inflation est modérée, le principe du coût historique est généralement prédominant.
- **Les liens politiques et économiques entre pays :** L'héritage historique du colonialisme et les partenariats économiques régionaux ont impacté significativement la configuration des systèmes comptables dans le monde.

2-2 L'influence de la dimension culturelle sur les systèmes comptables :

Hofstede définit la culture comme « *une programmation collective de l'esprit qui distingue les membres d'un groupe humains de ceux d'un autre.* » (Traduction libre Hofstede, 1984, p. 25). Il inscrit cette notion dans une pyramide à trois niveaux de la programmation mentale. À la base se trouve le niveau universel correspondant à l'information génétique héritée et commune à l'ensemble des êtres-humains. Au sommet, le niveau individuel, correspondant aux différences de capacités et de tempérament également héritées. La culture se situe au niveau intermédiaire, appelée niveau collectif et représente une programmation mentale acquise après la naissance, partagée par les membres d'un même groupe à travers un processus commun d'apprentissage.

Le modèle des dimensions culturelles de Hofstede repose sur une enquête réalisée auprès des employés d'une multinationale dans plus de 40 pays. Il a identifié quatre dimensions culturelles :

- **Individualisme versus Collectivisme :** cette dimension mesure le degré d'interdépendance entre les individus dans une même société. Les sociétés individualistes valorisent l'autonomie et les intérêts personnels. Les sociétés collectivistes privilégient les intérêts du groupe de leur appartenance (famille, clan...etc.) et la solidarité.
- **Grande versus petite Distance hiérarchique :** elle évalue l'acceptation d'une distribution inégale du pouvoir dans les organisations et les institutions. Une forte distance hiérarchique traduit une acceptation passive de l'ordre hiérarchique, même en présence d'inégalités, alors qu'une faible distance hiérarchique implique une exigence d'équité dans l'exercice du pouvoir.
- **Fort versus faible Évitement à l'incertitude :** cette dimension mesure le degré d'intolérance des individus face à l'incertitude,

l'ambiguïté et les situations imprévisibles. Les sociétés à fort évitement privilégient, la stabilité et la conformité aux lois et règlements, tandis que les sociétés à faible évitement sont plus détendues face à l'inconnu et au changement et tolèrent la diversité des idées et des comportements.

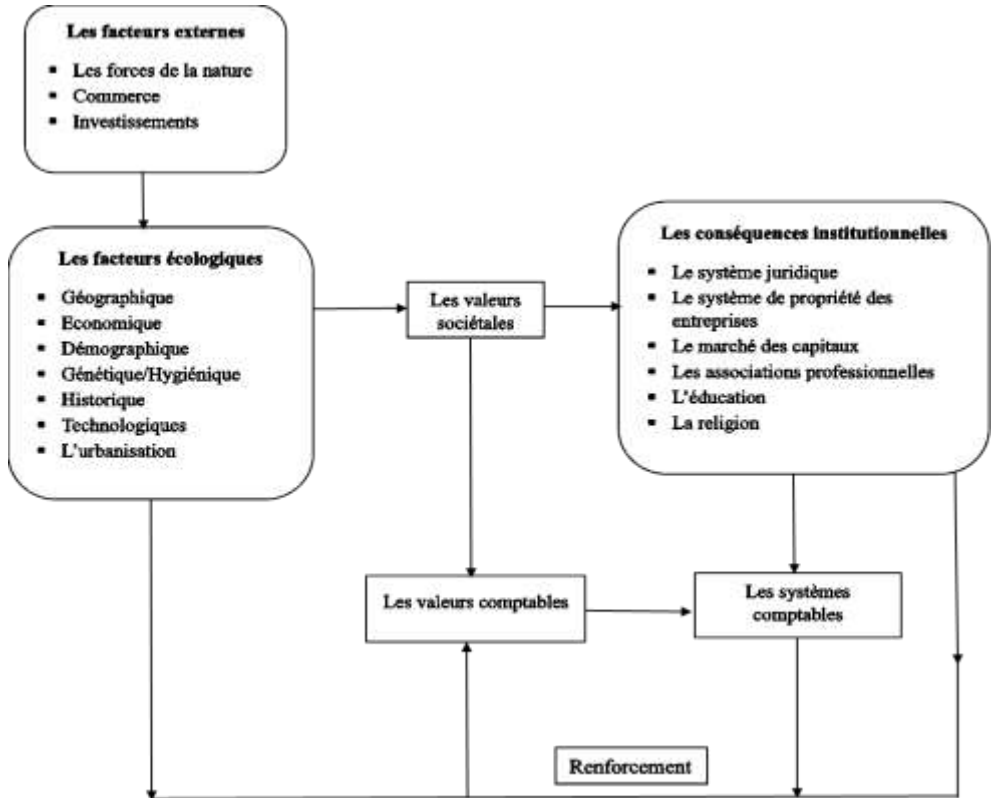
- **Masculinité versus Féminité** : Elle renvoie à la répartition des rôles sociaux (et non biologiques) entre les sexes. Les sociétés masculines, valorisent la performance, la compétition et la recherche du succès matériel. À l'inverse, les sociétés féminines, valorisent les relations humaines, le bien-être collectif et l'empathie.

Gray (1988) a proposé un cadre méthodologique qui intègre les dimensions culturelles de Hofstede pour expliquer les différences et le développement des systèmes comptables à l'échelle internationale. Il pose l'hypothèse principale que les valeurs sociétales ou culturelles influencent les systèmes institutionnels nationaux tels que le système juridique, les associations professionnelles, les marchés financiers y compris les systèmes comptables. Le mécanisme présenté par Gray (1988), comme une adaptation du modèle de Hofstede et illustré dans la figure 2, permet d'expliquer comment les valeurs sociétales ou culturelles forment et influencent les valeurs de la sous-culture comptable appelées « valeurs comptables ».

Dans ce mécanisme, les valeurs sociétales ou culturelles sont déterminées par des facteurs écologiques (géographiques, économiques, démographiques... etc.) et sont également influencées par des facteurs externes tels que les forces de la nature, le commerce et les investissements internationaux. Les systèmes institutionnels (système juridique, marché des capitaux, la religion ...etc.) sont le résultat de ces valeurs culturelles, lesquelles renforcent à leur tour les facteurs écologiques et les facteurs externes.

Gray (1988) fait une extension de ce modèle et introduit la notion de valeurs comptables représentant les attitudes et les comportements des comptables. Ces valeurs, dérivées des valeurs sociétales, influencent directement les systèmes comptables. Il en identifie quatre principales (sans pour autant suggérer qu'il s'agit des seules valeurs possibles), déclinées comme suit :

Schéma numéro (1) : Adaptation et extension du modèle de Hofstede relatif la formation et la stabilisation des modèles de la culture sociétale



Source: Extrait de « Towards a Theory of Cultural Influence on the Development of Accounting Systems Internationally » par S. J. Gray, 1988, *Abacus*, Vol. 24, p.7.

- **Professionnalisme versus Contrôle statutaire** : cette valeur indique une préférence pour l'autonomie des comptables et le jugement professionnel par opposition à la conformité aux normes comptables imposées par la loi et aux règles statutaires imposées par des instances professionnelles.
- **Uniformité versus Flexibilité** : cette valeur indique une préférence pour l'uniformité des pratiques comptables dans le temps et dans l'espace par opposition à la flexibilité qui favorise des ajustements des pratiques comptable en fonction des circonstances spécifiques de chaque entreprise.

- **Conservatismes versus Optimisme** : cette valeur indique une préférence pour une approche prudente dans l'évaluation des événements futurs par opposition à une approche optimiste dans les prévisions financières.
- **Secret versus transparence** : cette valeur traduit une préférence pour la confidentialité dans la diffusion de l'information comptable, limitée à un cercle restreint d'utilisateurs tels que les gestionnaires ou les établissements bancaires, par opposition à la transparence, où l'information est rendue publique sans restriction particulière.

Gray, établit ensuite, une correspondance théorique entre ces valeurs comptables et les dimensions culturelles de Hofstede afin d'anticiper les orientations comptables probables d'un pays en fonction de son profil culturel.

Le Tableau 2 ci-dessous illustre ces correspondances. Les cultures caractérisées par une forte distance hiérarchique, un collectivisme marqué et une aversion élevée à l'incertitude tendent à privilégier des systèmes comptables orientés vers le contrôle statutaire, l'uniformité, le conservatisme et le secret. À l'inverse, les cultures plus individualistes, avec une faible distance au pouvoir et une tolérance à l'incertitude, favorisent des pratiques comptables axées sur le professionnalisme, la flexibilité, l'optimisme et la transparence. Ces correspondances permettent de mieux comprendre l'influence des contextes culturels sur les choix comptables nationaux et les degrés d'ouverture à l'harmonisation internationale.

2-3 L'islam comme facteur culturel structurant : cadre normatif et spécificités comptables des pays islamiques

Hamid et al. (1993) ont initié un débat sur l'influence de la religion sur la pensée et les pratiques comptables en tant que facteur culturel. Il critique l'approche de l'harmonisation comptable internationale qui favorisent les traditions occidentales sans considérer les philosophies non occidentales notamment islamiques et souligne que la religion transcende les frontières nationales et peut avoir un impact significatif sur les systèmes comptables. L'interdiction de l'usure « *riba* », par exemple, rend caduc les normes comptables conventionnelles basées sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs et les méthodes d'évaluation des actifs financiers.

Dans cette perspectives, les préceptes de la *Shari'ah* façonnent profondément la comptabilité islamique, influençant non seulement ses pratiques mais aussi ses principes comptables fondamentaux et ses normes de divulgation.

Tableau numéro (2) : Correspondance entre dimensions culturelles (Hofstede) et valeurs comptables (Gray)

Dimensions culturelles de Hofstede	Valeur comptable selon Gray	Explication synthétique
Faible distance hiérarchique + Faible évitement de l'incertitude + Individualisme	Professionnalisme	Préférence pour l'autonomie professionnelle, le jugement, et la flexibilité éthique.
Forte distance hiérarchique + Fort évitement de l'incertitude + Collectivisme	Contrôle statutaire	Priorité à la conformité stricte, aux règles formelles, et à l'autorité hiérarchique.
Fort évitement de l'incertitude + Collectivisme	Uniformité	Préférence pour des pratiques comptables homogènes et contrôlées.
Faible évitement de l'incertitude + Individualisme	Flexibilité (vs. Uniformité)	Ouverture aux jugements professionnels et aux innovations comptables.
Fort évitement de l'incertitude + Collectivisme + Féminité	Conservatisme	Prudence comptable face aux risques et valorisation des traditions.
Faible évitement de l'incertitude + Individualisme + Masculinité	Optimisme (vs. Conservatisme)	Reconnaissance des gains futurs, moindre prudence dans l'évaluation.
Forte distance hiérarchique + Fort évitement de l'incertitude + Collectivisme + Masculinité	Secret	Réticence à la divulgation de l'information, volonté de contrôle de l'accès à l'information.
Faible distance hiérarchique + Faible évitement de l'incertitude + Individualisme + Féminité	Transparence (vs. Secret)	Volonté de rendre l'information accessible, favorisant la communication et la responsabilité.

Source : Élaboration des auteurs à partir de (Gray, 1988)

Haniffa & Hudaib, (2002) proposent un cadre théorique de la comptabilité dans une perspective islamique dans un modèle qu'ils ont appelé l'IPA « *Islamic Perspective of Accounting* ». Il met en évidence les objectifs de la comptabilité islamique qui s'inscrivent dans la réalisation des objectifs ultime de la *shria'ah* à savoir : la contribution à la justice économique et sociale, l'accomplissements des obligations envers le dieu, la

société et les individus et l'atteinte des récompense réservées aux croyants dans cette vie et dans l'au-delà.

Ces principes ont conduit à l'élaboration de normes comptables spécifiques par l'AAOIFI (*Accounting and Auditing Organization for Islamic Financial Institutions*), qui diffèrent des normes de l'IASB (*International Accounting Standards Board*) sur plusieurs aspects, notamment la comptabilisation des contrats de financement islamique, l'évaluation des actifs pour la *zakat*, et les exigences de divulgation relatives à la conformité à la *shari'ah*. En conséquence, les états financiers des institutions financières islamiques offrent souvent une image plus complète de leur performance éthique et sociale, en plus de leur performance financière.

En 2010, Dima et al. Introduisent un nouveau facteur explicatif de la comptabilité islamique en s'appuyant sur les travaux de Hofstede (1988, 2001). Ils soulignent l'existence d'un paradigme culturel propre aux pays islamiques influencés à la fois par la religion et les dimensions culturelles définies par Hofstede, lequel constitue un facteur clé qui différencie le développement et la mise en œuvre des normes comptables dans le monde islamique par rapport aux IFRS.

2-4 La finance islamique et les normes financières et comptables de l'AAOIFI

L'industrie de la banque et la finance islamique s'est établie dans de nombreux pays, et continue de faire preuve de solidité atteignant une valeur estimée à 3,38 trillions de dollars américain en 2023 avec un taux de croissance de 4% (Islamic Financial Services Board, 2024, p. 20). L'expansion de ce secteur incite les pays à renforcer leur conformité aux principes de la *shari'ah*, tout en recherchant des directives claires pour standardiser et harmoniser leurs pratiques avec des normes de référence.

L'Organisation de Comptabilité et d'Audit pour les Institutions Financières Islamiques (AAOIFI), fondée en 1991, s'est positionnée comme un organisme de référence dans le domaine en publiant trois catégories de normes : les normes comptables « FAS » (*Financial Accounting Standards*), les normes chariatiques « SS » (*Shari'ah Standards*), et les normes d'audit et de gouvernance « GS » (*Auditing and Governance Standards*). Ces normes sont validées par des érudits en *shari'ah* et des experts dans le domaine de la comptabilité et de la gouvernance.

Les recherches de Sarea et Hanefah (2013) mettent en lumière les avantages potentiels de l'adoption des normes comptables islamiques de l'AAOIFI. Ils suggèrent que l'adoption des normes comptables islamiques, conformes aux préceptes de la *shari'ah* et donc aux standards de l'AAOIFI, pourrait constituer une stratégie optimale. Cette approche permettrait non

seulement de réduire les coûts opérationnels, mais aussi de stimuler les investissements étrangers et de renforcer la confiance des investisseurs (Sarea & Hanefah, 2013, p. 58).

Dans la continuité de ces travaux de recherche, une étude récente menée par Elhalaby et al. (2023) souligne l'importance du rôle des autorités publiques dans l'amélioration la qualité de l'information financière des banques islamiques. Cet objectif pourrait être atteint par une adoption complète des normes AAOIFI, Cette démarche est susceptible de contribuer à renforcer la confiance des investisseurs, à améliorer les performances financières des institutions, à consolider l'application du principe de prudence, et à favoriser une gestion plus efficiente des résultats financiers (El-Halaby et al., 2023, p. 17-18).

Le rapport *l'AAOIFI footprint 2022* présente les progrès réalisés dans l'adoption des normes AAOIFI à l'échelle mondiale. Dans le cadre de cette étude, l'AAOIFI a réalisé une enquête auprès de 38 pays, ainsi que deux juridictions réglementaires : la Banque de Développement Islamique (ISDB) et la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

Le Tableau 3 résume le niveau d'adoption des FAS observés au sein de ces pays et des deux juridictions réglementaires.

L'analyse des résultats de l'enquête indique une variation significative dans l'adoption des normes FAS (Financial Accounting Standards) de l'AAOIFI, répartie en six niveaux d'adoption différents :

- **Adoption intégrale** : Treize pays, ainsi que l'ISDB, ont adopté intégralement les normes financières et comptables de l'AAOIFI (FAS). Parmi ces pays, figurent l'Afghanistan, le Bahreïn, l'Iraq, la Jordanie, la Libye, la Malaisie, la Tunisie et le Yémen.
- **Adoption partielle** : quatre pays : le Pakistan, la Palestine, Maurice et le Tadjikistan, ont adopté de manière sélective les normes FAS pour s'adapter aux réalités du marché locale.
- **Absence d'adoption** : Dix pays dont l'Égypte, l'Arabie Saoudite, le Koweït, les Émirats Arabes Unis et l'Iran, n'ont pas adopté les normes AAOIFI.
- **Utilisation des normes AAOIFI comme référence ou guide** : Dans certains pays comme Bangladesh ou le Brunei, les normes FAS sont servent de lignes directrices, sans toutefois être rendues obligatoires dans le cadre réglementaire national.
- **Adoption volontaire par les institutions financières islamiques** : Les institutions financières islamiques aux Maldives et en Russie, sont libres d'adopter volontairement les normes FAS.

- **Normes locales basées sur les normes FAS** : cela signifie que l'Irak, le Kazakhstan, le Maroc, l'Indonésie et les Philippines, ont développé leurs propres normes comptables nationales en s'inspirant directement des normes FAS.

Cette diversité reflète la complexité du processus la normalisation des normes financières et comptables islamiques à l'échelle internationale, et souligne l'importance de comprendre les facteurs qui déterminent leur adoption différenciée.

2- Méthodologie de recherche

Cette étude adopte une approche qualitative comparative visant à confronter entre les prédictions théoriques du modèle Hofstede- Gray aux niveaux réels d'adoption des normes financières et comptables de l'AAOIFI dans les pays du Maghreb, afin de déterminer dans quelle mesure les dimensions culturelles influencent cette adoption.

3-1 Pays retenus pour l'étude

Cette étude porte sur quatre pays du Maghreb : l'Algérie, la Libye, le Maroc et la Tunisie. Ce choix s'explique par leur appartenance à un même espace géographique et leur héritage religieux et historique commun, ainsi que par la diversité observée dans leurs niveaux d'adoption des normes comptable de l'AAOIFI pour le secteur de la finance islamique. La sélection de ces pays se justifie également par la disponibilité des données culturelles nécessaires à l'analyse, notamment les scores relatifs aux quatre dimensions du modèle Hofstede. Dans cette perspective, la Mauritanie a été exclue de l'analyse en raison de l'absence de scores culturels disponibles sur la plateforme Hofstede Insights, rendant la comparaison impossible dans le cadre théorique retenu.

Tableau numéro (3) : Le niveau d'adoption des normes FAS de l'AAOIFI par pays

Pays	Intégrale (I)	Partielle (P)	Non adoption (N)	Autres (R/V/L)
Afghanistan	✓			
Arab Republic of Egypt			✓	
Bahrain	✓			
Bangladesh				✓
BCEAO			✓	
Brunei Darussalam				✓
Iraq				✓
IsDB	✓			
Jordan	✓			
Kazakhstan				✓
Morocco				✓
Saudi Arabia			✓	
Kuwait			✓	
Kyrgyz Republic	✓			
Malaysia				✓
Nigeria	✓			
Oman	✓			
Pakistan		✓		
Palestine		✓		
Qatar	✓			
Djibouti				✓
Indonesia				✓
Lebanon				✓
Maldives				✓
Mauritius		✓		
Seychelles			✓	
Singapore			✓	
Somaliland			✓	
Russian Federation				✓
Libya	✓			
Sudan	✓			
Syria	✓			
Tajikistan		✓		
Iran			✓	
Algeria			✓	
Philippines				✓
Tunisia	✓			
Türkiye	✓			
UAE			✓	
Yemen	✓			

I = Adoption intégrale, P = Adoption partielle, N = Non adoption, R = Référence/Guide, V = Adoption volontaire, L = Normes locales basées sur les FAS.

Source : Données collectées par les auteurs issues de Footprint Report AAOIFI 2022 (AAOIFI, 2022, p. 74-231).

3-3 Analyse de données

L'analyse repose sur une approche comparative comportant deux étapes. La première étape consiste à établir le profil culturel des pays du Maghreb en se basant sur les scores des dimensions culturelles de Hofstede (distance hiérarchique, individualisme, masculinité, contrôle de l'incertitude). La seconde étape, ces dimensions culturelles ont été traduites, selon le modèle de Gray, en tendances théoriques d'ouverture ou de résistance à l'adoption des normes financières et comptables de l'AAOIFI.

3-3-1 Synthèse des profils culturels pour les pays du Maghreb

Afin d'identifier les tendances culturelles dominantes dans les pays du Maghreb, les scores de chacun sur les quatre dimensions culturelles sont présentés dans le Tableau 4. Ces dimensions sont : la distance hiérarchique (*Power Distance*), l'individualisme (*Individualism*), la masculinité (*Motivation towards Achievement and Success*) et l'évitement de l'incertitude (*Uncertainty Avoidance*).

Tableau numéro (4) : Les scores des dimensions culturelles des pays du Maghreb

Dimension culturelle	Algérie	Libye	Maroc	Tunisie	Mauritanie
Power Distance	80	100	70	70	Non disponible
Individualism	29	17	24	27	Non disponible
Motivation towards Achievement and Success	35	66	53	40	Non disponible
Uncertainty Avoidance	70	67	68	75	Non disponible

Source: The Culture Factor. (s.d.). Country comparison tool.

<https://www.theculturefactor.com/country-comparison-tool>

Dans le but de faciliter l'analyse comparative des profils culturels selon le modèle de Gray, les scores obtenus par chaque pays sont regroupés en trois catégories qualitatives : faible, moyen et fort. Cette segmentation qualitative repose sur la méthode statistique fondée sur la médiane régionale et l'écart absolu médian (MAD), méthode particulièrement adaptée aux échantillons de petite taille. Contrairement à la moyenne et l'écart-type, elle est moins sensible aux valeurs extrêmes, et indépendante de la forme de distribution des données.

Concrètement, chaque score a été positionné par rapport à la médiane : il est considéré comme faible s'il est inférieur à la médiane diminuée du MAD, moyen s'il se situe entre l'intervalle médiane \mp MAD, et fort s'il dépasse la médiane augmentée du MAD. Cette méthode permet de traduire des données quantitatives en niveaux interprétatifs permettant de

rendre les différences culturelles entre les pays du Maghreb plus visibles et comparables.

Note méthodologique- Formulation mathématique du classement qualitatif

La médiane d'un ensemble de valeurs x , notée \tilde{x} , représente la valeur centrale des observations. L'écart absolu médian (MAD) est défini comme la médiane des écarts absolus à la médiane :

$$\text{MAD}(x) = \text{Med}(|x_i - \tilde{x}|)$$

Sur cette base, chaque score x_i , est classé selon les règles suivantes :

- **Faible** : $x_i < \tilde{x} - \text{MAD}(x)$
- **Moyen** : $\tilde{x} - \text{MAD}(x) \leq x_i \leq \tilde{x} + \text{MAD}(x)$
- **Fort** : $x_i > \tilde{x} + \text{MAD}(x)$

Cependant, cette méthode présente une limite méthodologique qu'il convient de souligner, liée à l'existence d'un biais statistique dans la médiane régionale et le MAD en raison de l'indisponibilité des scores culturelles de la Mauritanie. En effet, l'exclusion de ce pays est susceptible de biaiser la représentativité de la médiane ainsi que la mesure de la dispersion, dans la mesure où chaque observation a son poids dans un petit échantillon. Par conséquent, la segmentation qualitative des profils culturels (faible, moyen, fort) pourrait ne pas traduire de manière pleinement fidèle la réalité régionale, en particulier si les valeurs culturelles de la Mauritanie s'écartent substantiellement de celles observées dans les autres pays du Maghreb.

Le Tableau 4 présente la segmentation qualitative des scores culturels pour chacun des pays du Maghreb, selon les quatre dimensions analysées. Les scores ont été classés en trois niveaux : faible, moyen et fort à partir de la méthode de classification fondée sur la médiane et l'écart absolu médian (MAD). Ces résultats sont mobilisés dans la section suivante pour interpréter les profils culturels en termes de valeurs comptables selon le modèle de Gary.

Tableau numéro (5) : Segmentation qualitative des scores culturels des pays du Maghreb

Dimension Culturelle	Algérie	Libye	Maroc	Tunisie
Power Distance	Moyen	Fort	Moyen	Moyen
Individualism	Fort	Faible	Moyen	Moyen
Motivation towards Achievement and Success	Faible	Fort	Moyen	Moyen
Uncertainty Avoidance	Moyen	Faible	Moyen	Fort

3-3-2 Transposition vers les valeurs comptables de Gray

À partir des profils précédents, le cadre théorique de Gray (1988), est mobilisé pour établir un profil de la sous culture comptable des pays du Maghreb. Ce cadre propose une correspondance entre les dimensions culturelles de Hofstede et les valeur comptables clés : le contrôle statutaire, l'uniformité, le conservatisme et le secret. Cette transposition permet d'anticiper les prédispositions théoriques d'un pays à adopter des normes financières et comptables internationales tels que les normes FAS de l'AAOIFI selon leur ancrage culturel.

Le Tableau 6 ci-dessous, synthétise le profil culturel « comptable » de chaque pays maghrébin et formule une tendance théorique d'ouverture ou de résistance à l'adoption des normes FAS de l'AAOIFI.

Il convient de noter que le modèle de Gray repose sur des profils culturels extrêmes (faible ou fort). Or, cette étude inclut également les cas de scores intermédiaires (moyens), issus de la méthode de classification Médiane \pm MAD. Pour cette raison, la transposition a été réalisée de manière contextualisée et nuancée, en tenant compte :

- De la proximité des scores "moyens" avec les seuils "fort" ou "faible",
- De la convergence de plusieurs dimensions culturelles allant dans le même sens (par exemple, une hiérarchie forte combinée à un faible individualisme renforce le secret),

Tableau numéro (6) : Transposition des profils culturels en valeurs comptables selon Gray

Pays	Contrôle statutaire	Uniformité	Conservatisme	Secret	Tendance théorique d'adoption	Justification synthétique
Algérie	Fort	Fort	Très fort	Faible	Moyenne à forte	Scores proches du niveau fort en hiérarchie et incertitude ; tradition administrative centralisée.
Libye	Très fort	Moyenne	Faible	Très fort	Moyenne	Hiérarchie extrême malgré une tolérance plus élevée à l'incertitude ; forte structure autoritaire.
Maroc	Moyen à fort	Moyenne	Moyen	Moyen	Moyenne à forte	Scores réellement intermédiaires ; équilibre hiérarchique et culturel, tendance modérée.
Tunisie	Moyen à fort	Très fort	Fort	Moyen à faible	Forte	Forte aversion à l'incertitude et cadre normatif rigide ; culture réglementaire marquée.

4. Résultats et Discussions

L'analyse comparative entre les tendances théoriques des normes FAS de l'AAOIFI, déduite du modèle Hofstede-Gray et les niveaux réels d'adoption observés dans les pays du Maghreb permet de mettre en évidence des cas de concordance ou de discordance entre les prédictions théoriques de la sous culture comptable et les pratiques comptables effectives.

Le Tableau 7 présente les résultats de cette analyse comparative, en distinguant les cas de forte concordance, de concordance partielle et de discordance notable.

Tableau numéro (7) : Comparaison entre tendances culturelles théoriques (Hofstede-Gray) et adoption réelle des normes AAOIFI

Pays	Tendance théorique d'adoption (Hofstede-Gray)	Adoption réelle des normes FAS/AAOIFI	Analyse comparative
Algérie	Moyenne à forte	Absence d'adoption	Discordance notable
Libye	Moyenne	Adoption intégrale	Concordance partielle
Maroc	Moyenne à forte	Normes locales basées sur les normes AAOIFI	Forte concordance
Tunisie	Forte	Adoption intégrale	Forte concordance

L'analyse fait apparaître trois types de relations entre tendances théoriques et adoption réelle :

- **Discordance notable (Algérie) :** Ce cas met en lumière l'importance de facteurs exogènes au modèle culturel, tels que les résistances institutionnelles ou les inerties réglementaires, qui peuvent freiner l'adoption même dans un contexte culturel théoriquement favorable.
- **Forte concordance (Maroc et Tunisie) :** Ces deux pays illustrent une convergence marquée entre les prédispositions culturelles et les choix en matière de normalisation comptable. En effet, le Maroc, opte pour une adaptation locale des normes FAS de l'AAOIFI, tandis que la Tunisie a opté pour une adoption intégrale.
- **Concordance partielle (Libye) :** La Libye représente le cas intermédiaire, où le profil culturel modéré ne prédisposait pas nécessairement à une adoption intégrale. Toutefois, un contrôle institutionnel fort a permis de surmonter les éventuelles barrières culturelles.

Ces résultats suggèrent que, si les facteurs culturels constituent un cadre explicatif pertinent, ils ne suffisent pas à elles seules de prédire l'adoption effective des normes financières et comptables de l'AAOIFI. Une évaluation complète nécessite d'intégrer également des facteurs tels

que les dynamiques institutionnels, les choix politiques et les stratégies économiques nationales.

5- Conclusion

L'hypothèse de départ (H) se révèle pertinente : les différences culturelles, telles que définies par le modèle Hofstede-Gray, contribuent de manière significative dans l'explication de la diversité des niveaux d'adoption des normes financières et comptables de l'AAOIFI dans les pays du Maghreb. Toutefois, ne saurait à elle seule rendre pleinement compte des pratiques observées.

En effet, la Tunisie illustre une forte cohérence entre son profil culturel, caractérisé par une uniformité élevée et une orientation marquée vers le secret ou le contrôle statutaire, et l'adoption intégrale des normes de l'AAOIFI. Le Maroc, quant à lui, présente un profil culturel intermédiaire qui s'est traduit par une adaptation partielle et contextualisée des normes FAS. La Libye manifeste une concordance partielle : malgré un profil culturel modéré, une volonté institutionnelle affirmée a favorisé l'adoption complète des normes AAOIFI. Enfin, le cas de l'Algérie, dont le profil culturel est a priori favorable (conservatisme et fort contrôle statutaire), mais qui n'a pas procédé à l'adoption de ces normes, met en évidence l'influence déterminante de facteurs institutionnels et réglementaires que le modèle Hofstede-Gray ne permet pas de saisir.

En définitive, la dimension culturelle apparaît comme un premier déterminant de l'adoption des normes AAOIFI, toutefois, son effet doit impérativement être considéré conjointement avec les facteurs institutionnels, réglementaires et économiques pour expliquer pleinement les dynamiques observées dans la région maghrébine.

Par ailleurs, cette étude présente certaines limites méthodologiques. D'une part, l'absence de données culturelles relatives à la Mauritanie n'a pas permis d'inclure ce pays dans l'analyse de correspondance, ce qui susceptible de biaiser le seuil de classification et limiter la représentativité de la médiane régionale. D'autre part, Le modèle de Gray étant élaboré pour des profils « forts » ou « faibles », ne fournit pas un cadre explicite pour l'interprétation des niveaux « moyens ». Cette dernière a nécessité une approche plus nuancée, fondée sur la proximité aux extrêmes et la convergence de plusieurs dimensions culturelles, une démarche interprétative qui demeure sujette à des biais liés aux choix méthodologiques retenus.

Bibliographie

- AAOIFI. (2022). AAOIFI Footprint Report 2022 A study on the adoption status of AAOIFI standards across jurisdictions of various regulatory and supervisory authorities. The Accounting and Auditing Organization for Islamic Financial Institutions. website: <https://aaoifi.com/aaoifi-footprint-2022/>
- AAOIFI. (2024). Annual-report-2023. AAOIFI. website: <https://aaoifi.com/wp-content/uploads/2024/09/AAOIFI-Annual-Report-2023.pdf>
- DIFADI, M., & DIFADI, A. A. (2024). Étude comparative des systèmes comptables dans les pays de l'Union du Maghreb Arabe (UMA). *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 5(6 (2024)), 226-259. <https://hal.science/hal-04609473/>
- Dima, Ş., David, D., & Păiuşan, L. (2010). Specific features of Islamic accounting and cultural paradigm. *Munich Personal RePEc Archive*, 27174. <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/27174/>
- El-Halaby, S., Sarea, A., Alnesafi, A., & Al-Absy, M. (2023). The Adoption of AAOIFI Standards by Islamic Banks: Understanding the Microeconomic Consequences. *Economies*, 11(2), 39-. <https://doi.org/10.3390/economies11020039>
- Gray, S. J. (1988). Towards a Theory of Cultural Influence on the Development of Accounting Systems Internationally. *Abacus*, 24(1), 1-15. <https://doi.org/10.1111/j.1467-6281.1988.tb00200.x>
- Hamid, S., Craig, R., & Clarke, F. (1993). Religion: A Confounding Cultural Element in the International Harmonization of Accounting? *Abacus*, 29(2), 131-148. <https://doi.org/10.1111/j.1467-6281.1993.tb00427.x>
- Haniffa, R., & Hudaib, M. A. (2002). A theoretical framework for the development of the Islamic perspective of accounting. *Accounting, Commerce and Finance: The Islamic Perspective Journal*, 6(1/2), 1-71. <https://www.researchgate.net>
- Hofstede, G. (1984). *Culture's Consequences: International Differences in Work-Related Values*. SAGE.
- Hofstede, G. (1998). Identifying Organizational Subcultures: An Empirical Approach. *Journal of Management Studies*, 35(1), 1-12. <https://doi.org/10.1111/1467-6486.00081>
- Islamic Financial Services Board. (2024). *Islamic-Financial-Services-Industry-Stability-Report-2024*. Islamic Financial Services Board. <https://www.ifsb.org/publication/>
- Mohamed, I., & Shahul, H. (2007, mars). IFRS vs. AAOIFI: The Clash of Standards? <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/12539/>
- Nobes, C. (1998). Towards a General Model of the Reasons for International Differences in Financial Reporting. *Abacus*, 34, 162-187. <https://doi.org/10.1111/1467-6281.00028>
- Raffournier, B. (1998). La diversité comptable internationale et ses conséquences : Une revue de la littérature. HEC/Université de Genève. <https://www.researchgate.net>
- Sarea, A. M., & Hanefah, H. M. M. (2013). The need of accounting standards for Islamic financial institutions. *International Management Review*, 9(2), 50-59. <https://doi.org/10.1108/17590811311314294>
- DIFADI, M., & DIFADI, A. A. (2024). *Comparative study of accounting systems in the countries of the Arab Maghreb Union (AMU)*. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 5(6), 226-259. <https://hal.science/hal-04609473/>
- Raffournier, B. (1998). *International accounting diversity and its consequences: A literature review*. HEC/University of Geneva. <https://www.researchgate.net>